Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification Code RNCP: 28819

Intitulé

MASTER: MASTER Sciences, Technologies, Santé Mention Biodiversité, Ecologie et Evolution

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Lille 1 Sciences et Technologies	Recteur de l'Académie de Lille - Président de l'Université de Lille1, Président de l'université de Lille I - Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s):

Code(s) NSF:

113 Sciences naturelles, biologie-géologie, 118 Sciences de la vie, 213 Forets, espaces naturels, faune sauvage, pêche

Formacode(s):

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

- Collecte d'informations relatives à la structure et au fonctionnement des écosystèmes : bibliographiques, enquêtes auprès d'acteurs, inventaires et mesures de terrain, au sein de collectivités territoriales, bureaux d'études en aménagement ou environnement, services de l'Etat, associations de protection de l'environnement ou organismes de recherche
- Gestion, analyse et traitement de données environnementales pour établir un diagnostic, dégager des enjeux, élaborer des préconisations ou des plans de gestion de milieux ou de ressources naturelles
- Rédaction de documents : diagnostic environnemental ou de territoire, études d'impact environnemental, plans de gestion et d'aménagement du territoire, réponses aux appels à projet en aménagement / développement / environnement
- Communication orale : restitution de travaux en réunion publique auprès d'acteurs du territoire, animation de réunions impliquant les acteurs du territoire (élus, associations, services de l'Etat, chambres consulaires...)
 - Veille documentaire : scientifique, méthodologique, réglementaire dans le domaine de l'environnement

Compétences disciplinaires

- Mobiliser une culture générale solide sur des cas de référence en écologie, et l'appliquer à une mission dans le secteur socioprofessionnel.
- Collecter ou produire des données, bibliographiques ou de terrain permettant de décrire un objet d'étude écologique à un instant donné ou sur une période donnée.
- Concevoir et mettre en œuvre une chaîne d'opérations pour une étude en écologie dans le cadre d'un travail de recherche ou d'une étude d'impact : élaborer un plan expérimental ou un plan d'échantillonnage, tester une hypothèse scientifique, valider un modèle théorique par comparaison de ses prévisions aux résultats expérimentaux ou aux mesures, apprécier les limites de validité du modèle, identifier les sources d'erreur.
- Répondre à une question de recherche ou de gestion en écologie, et pouvoir conceptualiser les conséquences d'un changement d'échelle spatiale et/ou temporelle.
- Synthétiser l'état de l'art dans un domaine de la spécialité ; connaître et savoir utiliser les principales sources d'information en exerçant son sens critique.
- Identifier et appliquer des outils mathématiques et/ou informatiques aux objets écologiques (statistiques, traitement d'images satellitales, géomatique, écriture et étude de modèles mathématiques); mobiliser des compétences élémentaires en programmation notamment pour l'automatisation de tâches en analyses de données.

Compétences sociales

- Se situer dans un environnement socio-professionnel et interculturel, national et international, pour s'adapter et prendre des initiatives
 - Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
 - Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
 - Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet
- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
 - Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
 - Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique

Compétences transversales

- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes
- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
- Actualiser ses connaissances par une veille dans son domaine, en relation avec l'état de la recherche et l'évolution de la règlementation
 - Evaluer et s'autoévaluer dans une démarche qualité
 - S'adapter à différents contextes socio-professionnels et interculturels, nationaux et internationaux
 - Rédiger des cahiers des charges, des rapports, des synthèses et des bilans,
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, en français et dans au moins une langue étrangère, et dans un registre adapté à un public de spécialistes ou de non-spécialistes
- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information de manière adaptée ainsi que pour collaborer en interne et en externe

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

A agriculture, sylviculture et pêche

E production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution

O administration publique

M activités spécialisées, scientifiques et techniques

N activités de services administratifs et de soutien

Q Santé humaine et action sociale

- Chargé de mission environnement et développement durable
- Ingénieur géomaticien
- Chargé d'études en biodiversité
- Chargé de mission en agroécologie
- Chargé d'études en modélisation

Codes des fiches ROME les plus proches :

<u>A1303</u>: Ingénierie en agriculture et environnement naturel

 $\underline{\text{K1404}}$: Mise en œuvre et pilotage de la politique des pouvoirs publics

K2402 : Recherche en sciences de l'univers, de la matière et du vivant

<u>M1808</u>: Information géographique

H1206: Management et ingénierie études, recherche et développement industriel

Modalités d'accès à cette certification

$\label{lem:descriptif} \textbf{Descriptif des composantes de la certification:}$

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances et compétences constitutives du diplôme. Celles-ci sont appréciées soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Chaque bloc d'enseignement a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Le nombre de crédits par unité d'enseignement est défini sur la base de la charge totale de travail requise et tient donc compte de l'ensemble de l'activité exigée : volume et nature des enseignements dispensés, travail personnel requis, des stages, mémoires, projets et autres activités. Pour l'obtention du diplôme de master, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 120 ECTS au-delà du grade de licence.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant		OUI Une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation. Des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. Des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements.

En contrat d'apprentissage	X	OUI Une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation. Des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. Des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements.
Après un parcours de formation continue	X	OUI Une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation. Des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. Des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements.
En contrat de professionnalisation	X	OUI Une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation. Des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. Des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements.
Par candidature individuelle	X	OUI Une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation. Des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. Des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements.
Par expérience dispositif VAE	X	OUI une majorité d'enseignants-chercheurs Des personnes ayant une activité principale autre que l'enseignement et compétentes pour apprécier la nature des acquis, notamment professionnels, dont la validation est sollicitée.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

Accessible en Nouvelle Calédonie	X
Accessible en Polynésie Française	Х

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 17 juin 2015 accréditant l'Université de Lille1 Sciences et Technologies en vue de la délivrance de diplômes nationaux.

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

- Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master, publié au J.O du 27 avril 2002

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

V.A.E : Code de l'éducation : article L613-3 et L613-4 modifié par la loi n°2015-366 du 31 mars 2015

Références autres :

- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant les modalités d'accréditation d'établissements d'enseignement supérieur
- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master
 - Arrêté du 4 février 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de master

Pour plus d'informations

Statistiques:

http://ofip.univ-lille1.fr :Site de l'OFIP : Observatoire des Formations et de l'Insertion Professionnelle de l'Université de Lille 1 Sciences et Technologies

http://www.ofip.univ-lille1.fr

Autres sources d'information :

Pour l'information détaillée de la formation :

www.univ-lille1.fr/etudes/catalogue-des-formations/

Lieu(x) de certification :

Université de Lille 1 Sciences et Technologies - 59650 VILLENEUVE D'ASCQ

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université de Lille 1 Sciences et Technologies - 59650 VILLENEUVE D'ASCO

Historique de la certification :

A partir de 2016, la mention « Biodiversité, Ecologie et Evolution » se substitue, selon les parcours aux deux anciennes mentions « Biosanté » et « Ecologie ».

-À partir de 2016, le parcours-type « Anthropobiologie intégrative (ABI) » se substitue à la spécialité « Anthropobiologie, Génétique des populations humaines », rattachée à l'ancienne mention « Biosanté ».

À partir de 2016, les autres parcours se substituent aux spécialités qui étaient rattachées à l'ancienne mention « Ecologie » :

- -Le parcours-type « Aménagement des Territoires et Télédetection (ATT) se substitue à la spécialité du même nom.
- -Le parcours-type « Gestion de l'environnement, Valorisation des Ressources Territoriales (GSE VRT) » se substitue à la spécialité du même nom.
 - -Le parcours-type « Modélisation des Systèmes Ecologiques (MSE) » se substitue à la spécialité du même nom.
- -Le parcours-type « Gestion de la Biodiversité (GBI) » se substitue à la spécialité « Gestion de la Biodiversité parcours Gestion de la biodiversité aquatique et terrestres ».
 - -Le parcours-type « Man And Biosphère (MAB) » se substitue à la spécialité « Gestion de la Biodiversité Parcours Man And Biosphère ».
 - -Le parcours-type « Ecologie & Evolution (EE) » se substitue à la spécialité « Ecologie et Biosciences de l'Environnement ».
 - -Le parcours-type « Ecosystèmes et Anthropisation (EA) se substitue à la spécialité « Biodiversité, Ecologie et Evolution ».
 - -Le parcours-type « Economics et Ecology (ECY2) » est créé.